Convention concernant le traitement des commandes

Il existe une relation contractuelle entre MOUNT10 et le client concernant le traitement de données personnelles sur mandat. MOUNT10 stocke les données du client conformément aux obligations contractuelles. MOUNT10 s'engage auprès du client à respecter et à appliquer intégralement les dispositions légales relatives à la protection des données et garantit un niveau de protection élevé.

Les données stockées par le client sur les systèmes de Mount10 (données des clients finaux) ne peuvent pas être consultées par MOUNT10 et restent toujours cryptées sur les serveurs de MOUNT10. Les installations de MOUNT10 se trouvent exclusivement sur le territoire suisse et sont soumises au droit suisse.

MOUNT10 s'engage à conserver et à traiter les données en toute sécurité et en tant que données particulièrement sensibles. MOUNT10 s'engage à prendre toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour garantir la sécurité et la protection des données. Pour plus d'informations, veuillez consulter les MTO (technical and organizational measures, mesures techniques et organisationnelles).

Le client désigne un responsable de la protection des données à l'égard de MOUNT10. Ce responsable dispose des droits de décision nécessaires et est l'interlocuteur et la personne de liaison qu'il convient obligatoirement de contacter. Toute atteinte à la sécurité des données est signalée à la personne de liaison dès qu'elle a été constatée.

MOUNT10 s'engage à ce que ses collaborateurs et les tiers auxquels elle fait appel soient soumis au respect de la confidentialité ou à l'obligation de secret imposée par la loi.

MOUNT10 consent expressément à ce que la transmission de l'ordre de traitement à des tiers ne se fasse qu'avec l'accord du donneur d'ordre. Si un transfert ou une modification du service a lieu, le MOUNT10 en informe le client. Le client est tenu d'accepter ce transfert. L'accord est réputé donné si le client ne s'oppose pas par écrit à la notification de MOUNT10 dans un délai de 20 jours. Si le client intervient pour une raison objective, MOUNT10 permet au client de résilier le contrat de manière extraordinaire. Les parties se mettent d'accord sur les détails correspondants au cas par cas.

Le client est en droit de s'informer à tout moment sur le respect des dispositions applicables en matière de protection des données par MOUNT10. S'il est légalement tenu d'effectuer des audits, ceux-ci peuvent être réalisés par des tiers qualifiés moyennant une indemnisation conforme aux usages du commerce pour les frais engagés par MOUNT10 (les parties se mettent d'accord sur les détails au cas par cas).

Le présent avenant est soumis **au droit suisse, à l'exclusion des éventuelles règles de conflit de loi.** Le for juridique est le siège de MOUNT10.

MOUNT10 AG
Haldenstrasse 5, 6340 Baar, Switzerland
info@mount10.ch, Tel. +41 41 726 03 20